

Syrie : un conflit vieux de cent ans

●●● **Marcel A. Boisard**, Genève

Ancien sous-secrétaire général de l'ONU
auteur de nombreuses publications sur l'islam

Vouloir trouver une solution au drame syrien sans se préoccuper de l'équilibre à long terme de la région (questions kurde et israélo-palestinienne comprises) est un leurre. Depuis près d'un siècle, suite au déloyal accord anglo-français de partition Sykes-Picot, les guerres s'y sont succédé, entraînant des centaines de milliers de morts et des millions de réfugiés. Ce poids de l'Histoire ne peut être ignoré.

Il y a près d'un siècle, l'Europe décide de démembrer l'Empire ottoman, l'*Homme malade*, qui est entré en torpeur et a perdu ses territoires d'Europe. En Orient, il forme encore une entité pluriethnique, multiculturelle et multiconfessionnelle (avec une prédominance islamique), contestée par un nationalisme panarabe de certaines élites. Durant l'été 1915, la Grande-Bretagne incite Hussein, chérif de La Mecque, à la tête de la dynastie hachémite et qui souhaite constituer un grand royaume arabe, à entrer en guerre aux côtés des Alliés contre les Ottomans.

Lors de leurs échanges écrits, les Anglais reconnaissent le califat et l'indépendance arabes, mais ne s'engagent pas formellement dans la définition des territoires qui reviendraient à leur futur allié. Malgré cette réponse confuse, la « révolte arabe » est lancée un an plus tard. Les troupes atteignent Damas, sous le commandement du fils du chérif, l'émir Fayçal. Il proclame la naissance du Royaume arabe, à la tête duquel il est nommé par un Congrès syrien en mars 1920. Lawrence d'Arabie en fit un roman.

Tromperies

Simultanément, la Grande-Bretagne traite avec la France pour le partage

des territoires. En 1916, l'accord Sykes-Picot divise la région en cinq zones, dans trois catégories. La première tombe sous « administration directe » : à la France la côte méditerranéenne et la Cilicie (actuellement province turque d'Adana), à l'Angleterre la Basse Mésopotamie, avec Bagdad, Bassora, Koweït et le Golfe persique. Deux zones dites « arabes » passent « sous influence » : la Syrie intérieure avec Damas, Alep et Mossoul pour les Français, et la seconde, incluant Amman et la Mésopotamie moyenne, pour les Britanniques. La Palestine est soumise à la domination conjointe (ou internationale pour les lieux saints).

La Déclaration Balfour (novembre 1917) appuie pour sa part la création d'un « foyer national juif » en Palestine, encore sous souveraineté ottomane, à condition de ne pas porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives.

Le Pacte de la Société des Nations (SdN) est signé le 28 juin 1919. Son article 22, paragraphe 4, institue des mandats sur « certaines communautés appartenant autrefois à l'Empire ottoman », pour une marche rapide vers l'indépendance. L'article précise que « les vœux de ces communautés devront être pris d'abord en considération pour le choix du Mandataire ».

En avril 1920, la Conférence de San Remo, destinée à mettre en œuvre les dispositions du Pacte de la SdN, confie le mandat sur la Syrie à la France et ceux sur l'Irak et la Palestine à la Grande-Bretagne. Cette répartition met fin à l'idée de « zones d'influence ». La France renonce à sa prétention d'être la protectrice des chrétiens d'Orient et obtient en retour l'assurance que la Déclaration Balfour ne résultera pas en la création d'un Etat juif. Les Anglais s'assurent le contrôle de la route des Indes en obtenant mandat sur la Palestine, écartant la France du canal de Suez. Des accords sont obtenus pour le partage des ressources pétrolières de Mossoul.

Quelques mois plus tard, en août 1920, le Traité de Sèvres pour la mise en œuvre des décisions de San Remo est signé par l'Empire ottoman, officialisant le dépeçage d'un ensemble historiquement prestigieux. Mais le peuple turc se soulève en masse derrière le général Moustafa Kemal et renverse la dynastie. La guerre d'indépendance dure trois ans.

Un nouveau traité, signé à Lausanne en juillet 1923, établit la *Turquie* républicaine dans ses frontières presque actuelles. C'est une grande victoire pour les Turcs, mais une cuisante défaite pour les Kurdes qui s'étaient vu reconnaître un « territoire autonome » au Sud de l'Anatolie, pour les Arméniens, qui se retrouvent partagés entre la Russie soviétique et la Turquie, et pour les Grecs, qui doivent abandonner la région de Smyrne. On procède à un échange de population, avec 1,3 millions de réfugiés grecs et 300 000 déplacés turcs. Il s'agit du premier « nettoyage ethnique » avalisé par la communauté des nations.

La domination anglaise

La France et la Grande-Bretagne imposent leurs mandats. Les Anglais placent Fayçal, fils du chérif Hussein, chassé de Damas par les Français, sur le trône d'Irak. Le pays devient formellement indépendant en octobre 1932, sous une très forte influence britannique. Des troubles nationalistes éclatent, difficilement matés, entre 1936 et 1941. Une certaine forme de démocratie monarchique, placée sous contrôle étranger, va durer un quart de siècle.

En juillet 1958, le roi Fayçal est renversé par des généraux. Les coups d'Etat militaires se succèdent dès lors entre nationalistes nassériens et baathistes. Ces derniers s'emparent définitivement du pouvoir en 1968 et le garderont jusqu'à la chute de Saddam Hussein, suite à l'intervention américaine, en mars 2003. Les troupes étrangères ont maintenant quitté le pays mais la violence demeure. Pour le seul mois de juillet 2012, des attentats ont fait plus de mille victimes, dont 350 morts.

La *Palestine*, pour sa part, est placée sous administration britannique. Les Anglais peinent à y assurer l'ordre, à cause d'un conflit croissant entre les populations autochtones et les immigrants juifs dont le nombre augmente considérablement à partir de 1930 à cause des pogroms en Pologne, puis du génocide nazi. La répression britannique est brutale, mais ne parvient pas à faire respecter les quotas d'immigration. Le mandat passe sous la responsabilité de l'ONU. En novembre 1947, l'Assemblée générale accepte le principe d'un partage de la Palestine et le 14 mai 1948, Ben Gourion déclare l'indépendance d'Israël. Dans les jours qui suivent, des troupes arabes entrent en

guerre. La Grande-Bretagne déclare la fin du mandat, dans une débandade générale, puis un conflit armé. Les frontières du nouvel Etat seront scellées par l'accord d'armistice de février 1949. Suite à une « guerre préventive » lancée par Israël en juin 1967, la Cisjordanie et le mont Golan syrien sont occupés, ainsi que le Sinaï et la Bande de Gaza qui seront ultérieurement évacués.

Enfin, le dernier mandat britannique est la *Transjordanie*, sur le trône de laquelle les Anglais placent l'émir Abdallah, deuxième fils du chérif Hussein. L'indépendance lui est accordée en mai 1946, mais le contrôle des Britanniques reste total, en particulier sur les forces armées dont les cadres supérieurs sont anglais.

Lors du départ des Britanniques de Palestine, la Transjordanie occupe et annexe Jérusalem Est et la Cisjordanie. En 1950, le *Royaume hachémite de Jordanie* est proclamé. La monarchie maintient des liens privilégiés avec la Grande-Bretagne. Elle est menacée par des Palestiniens qui ont établi un véritable Etat dans l'Etat. En septembre 1970, le roi Hussein décide d'y mettre fin. Des combats violents font quelques 10 000 morts. La Palestine retrouvera une existence juridique en 1993, sous la forme actualisée de l'*Autorité palestinienne*, qui souhaite obtenir le statut d'Etat membre de l'ONU.

Le mandat français

La domination française sur la Syrie a duré pour sa part de 1919 à 1945, et a été marquée par des rébellions. Une enquête menée par les Etats-Unis avait explicitement montré que l'immense majorité des populations ne voulait pas d'un mandat étranger et rejetait la

Déclaration Balfour. Le mandat est néanmoins attribué à la France, qui lance un ultimatum à Fayçal, alors sur le trône de Syrie. Il doit se soumettre ou se démettre.

La guerre est rapide ; les troupes françaises entrent à Damas en juillet 1920. Afin de briser l'unité du nationalisme arabe, la France divise le pays en six unités administratives : l'Etat d'Alep, l'Etat de Damas, l'Etat du *Grand Liban* - déclaré indépendant de la Syrie et menant dès lors son destin propre -, un territoire autonome alaouite sur la côte méditerranéenne, le Djebel Druze aux limites de la Palestine, ainsi que, plus tard, le Sandjak d'Alexandrette, qui sera cédé à la Turquie kémaliste en 1939.

Hors les villes, la puissance mandataire ne contrôle pas le pays, dirigé par de grandes familles traditionnelles. Un accord d'indépendance est acquis à Paris avec le Front populaire (1936), mais il ne sera pas respecté. La Syrie est occupée en 1941 par les troupes anglaises victorieuses des forces de Vichy. De Gaulle déclare alors qu'il est possible « d'établir ces Etats dans leur indépendance ». Elle est déclarée en juin 1941, mais le pays reste sous domination française. Des troubles entraînent une réaction brutale de la France qui bombarde Damas au printemps 1945. Les Anglais interviennent pour faire cesser la répression. Le dernier soldat étranger quittera le sol syrien au cours de l'année suivante.

La Syrie devient membre des Nations Unies en 1945. Mais dans la conscience populaire, l'image de la *Grande Syrie arabe* promise en 1915 demeure. Elle nourrit l'amertume à l'égard de l'Europe occidentale. L'histoire de la Syrie est dès lors ponctuée de coups d'Etat militaires. La politique varie en fonction des guerres perdues contre

Israël et selon un rapport de force changeant entre les militaires pro Égyptiens ou pro Irakiens. Le parti nationaliste Baath finit par s'imposer en 1963 et la défaite de 1967 ouvre la voie au général Hafez al-Assad, qui confisque le pouvoir en 1970 et le transmet ensuite à son fils Bachar. En février 2011, une révolte populaire est durement réprimée : la guerre civile s'installe.

Médiation régionale

La situation actuelle au Moyen-Orient est l'héritage d'une histoire qui ne peut être refaite, quelles que soient les injustices que la perfidie franco-britannique ait engendrées. Les mandataires du siècle passé ont essayé d'imposer leur ordre constitutionnel : la monarchie pour les Anglais, la république pour les Français et un système parlementaire exogène qui ne survécut pas longtemps aux dictatures militaires. Londres et Paris devraient aujourd'hui cesser d'occuper la première ligne dans le débat. La Syrie accuse d'ailleurs violemment la France de « schizophrénie », elle qui annonce dans le même souffle, l'appui à la mission de médiation de l'ONU et l'envoi d'assistance dans les territoires tenus par les insurgés.

Ni la force ni la diplomatie ne laissent entrevoir une solution en Syrie. Le démembrement du pays en communautés hostiles ne serait pas viable. Il faut maintenir la fiction de cette république syrienne, qui n'est ni un Etat ni une nation mais un conglomérat de populations ayant des loyautés différentes, à l'intérieur de frontières dessinées dans des chancelleries européennes. Le régime est arrivé à son terme, mais les combats pourraient être longs encore, jusqu'à l'épuisement des protagonistes. La guerre intercommunautaire du

Liban a duré 15 ans et fait quelque 150 000 victimes...

La dernière session spéciale du Conseil de sécurité convoquée par la France s'est limitée à des considérations humanitaires. Poser comme condition préliminaire le départ d'Assad est absurde et ne réglerait pas le problème, car derrière l'individu il y a des communautés qui craignent pour leur survie et nul ne sait vers quoi déboucherait une transition mal préparée.

L'idée d'une médiation régionale prend corps. Elle mettrait en rapport une dictature décriée et finissante et une opposition divisée et incohérente, pour obtenir le cessez-le-feu et l'ouverture de négociations. Les participants seraient les Etats les plus directement concernés par le conflit, à savoir l'Iran, la Turquie, l'Irak et l'Arabie Saoudite, tous membres de l'Organisation de la Conférence islamique et du mouvement des non-alignés, hormis la Turquie. Le Caire tente d'organiser la médiation, mais l'intervention trop virulente du président Morsi, le 30 août passé, à Téhéran, et son antagonisme historique avec Bagdad l'ont peut-être disqualifié.

Lorsque le drame sera apaisé et la situation décantée, les médiateurs pourront remettre le dossier aux Nations Unies pour la finalisation du processus de paix et la reconstruction. Il faudra ensuite songer à une solution pour l'ensemble de la région, y compris le conflit israélo-palestinien et la question kurde. La haine des peuples n'est pas inextinguible. L'histoire moderne de l'Europe l'a démontré. Encore faudra-t-il trouver les hommes jouissant de l'autorité et de l'imagination nécessaires.

M. A. B.